## CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE AVIS n°2015-02 Date: 27/02/2015 | Orientations Forestières du Département de Mayotte (OFDM) | Vote: unanimité

Ce document a fait l'objet d'une auto-saisine du CSPN sur le sujet des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Les OFDM sont un document stratégique qui a été validé début 2014.

Le rapporteur du dossier fait état de 2 avis négatifs sur le document, portant sur :

- La poursuite de l'utilisation en reboisement à grande échelle d'espèces exotiques envahissantes du genre *Acacia* classées très envahissantes dans différentes régions insulaires et continentales,
- Le reboisement systématique des padzas, ne prenant pas en compte pour certains, le caractère naturel, la dynamique naturelle d'évolution et la richesse en termes de biodiversité, et ne se justifiant pas en termes d'érosion ou de risque.

## Il déplore aussi:

- L'existence de lacunes notamment sur l'objectif 1<sup>er</sup> de conservation du patrimoine naturel, sur la mise en évidence du caractère exceptionnel des forêts mahoraises ainsi que la prise en compte marginale dans les OFDM du projet de création d'une RNN.
- L'absence de l'évaluation des impacts de l'exploitation de la forêt et des opérations de gestion de celle-ci
- Le manque d'études chronologiques de l'évolution des formations végétales notamment en ce qui concerne les zones enlianées qui devraient pourtant constituer un préalable à toute intervention

Le CSPN regrette également l'absence de la prise en compte des forêts semi-xérophiles dans la liste des formations naturelles forestières, ainsi que l'absence de mention des espèces ligneuses protégées et de citation des listes rouges UICN.

## Avis $n^{\circ}2015-02$ :

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte regrette de ne pas avoir pris connaissance des OFDM avant leur validation.

Le CSPN de Mayotte émet un avis défavorable sur la poursuite de l'utilisation d'espèces exotiques envahissantes en plantations à Mayotte, et recommande fortement la réalisation d'une étude spécifique sur les Acacias et leur impact sur la biodiversité.

Le Président du CSPN

CHAMSSIDINE Houlam